



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DU BUDGET PRIMITIF 2020

Elle présente les principales informations et évolutions du budget primitif 2020 du budget principal de la commune. La commune d'ONNION compte 1322 habitants au 01 janvier 2020.

Le budget primitif détermine à la fois des prévisions et des autorisations. L'organe exécutif est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal. Ce document répercute les prévisions de dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement.

Le budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.
- Adapter les dépenses supplémentaires pour faire face à la crise du COVID et répondre au mieux aux attentes de sécurité des habitants d'ONNION.

Année particulière où les délais, inscriptions budgétaires, volontés ont été bousculés par la crise sanitaire. Les élus sortants avaient préparé le budget primitif principal 2020 pour les nouveaux élus.

Il a été nécessaire de réajuster ce budget primitif et de le présenter sincère et réel au contexte économique actuel.

Le vote du budget a été repoussé en juin 2020 en lieu et place de mars 2020.

Il est important de noter que bon nombre d'ordonnances ont permis de gérer au mieux les finances communales grâce à des assouplissements ou adaptations durant la crise.

Il faut noter que la commune a eu la volonté de donner la compétence « eau » et « assainissement » au SRB – Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe- au 01 janvier 2020.

Ce qui implique transférer de droit le personnel affecté à ce service, et par convention, les résultats excédentaires du budget eau et assainissement.

Le principal objectif de ce transfert est d'améliorer notre station d'épuration du COTTERET (travaux très lourds financièrement à supporter) et améliorer nos réseaux vieillissants.

Ainsi, les résultats 2019 du budget eau et assainissement sont intégrés dans le budget primitif principal 2020 et reversés sur la même année au SRB.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (électricité, téléphone, affranchissement, assurances, impôts...(ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir, les projets.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2019 représentaient 1.217.395,50 euros.

Chapitre 011 – Dépenses à caractère général – Pour mémoire réalisées en 2019 :401.789,67 euros

Prévision en 2020 : 515.972,00 euros

La commune a donné au 01 janvier 2020, la compétence « eau » et « assainissement » au SRB. Il convient donc à ce jour d'ajouter une ligne de dépense supplémentaire pour la consommation/forfait/taxes des bâtiments communaux. (montant estimé à 6000.00 euros – piscine fermée).

Il faut augmenter le montant des dépenses liées à la crise sanitaire (produits d'entretien, petites fournitures, fournitures administratives, produits de la pharmacie – maques, alcool, gants...) afin de mettre en place les protocoles de sécurité liés au COVID. (Distanciation, hygiène...).

La cantine scolaire sera fermée pour 3 mois ½ sur 2020.

La collectivité continue de réaliser des travaux en régie sur 2020 : aménagement d'un retournement et d'un parking au pont de la Tourne.

La commune poursuit sa politique d'utiliser les services de l'association ALVEOLE (CC4R). Les travaux effectués par cette association sur 2020, qui met en avant la réinsertion de personnes en handicap ou difficultés, est la poursuite du chantier de nettoyage, débroussaillage et élagage vers le pont de la tourne, de l'aménagement de la plateforme sur le secteur du ROGIN. Cette gestion permet de maîtriser les coûts.

Un montant attribué dans l'entretien des voiries est prévu (réfections de quelques voies).

La commune a prévu une somme de 70.000 euros en provision pour ses différents contentieux.

Chapitre 012- Charges de personnels – Pour mémoire réalisées en 2019 : 409.239,11 euros

Prévision en 2020 : 385.070,00 euros

Suite à la volonté de l'ancienne municipalité, renforcée par les élus nouvellement installés, de ne pas ouvrir la piscine municipale – protocole de sécurité et d'hygiène très lourd à mettre en place, la masse salariale est en nette diminution.

Chapitre 014- Atténuation de Produits – Pour mémoire réalisées en 2019 : 198.417,00 euros

Prévision 2020 :204.981,00 euros

Il s'agit principalement de l'attribution de compensation reversée à la communauté de communes des quatre rivières au titre des transferts de compétences.

De même est inscrit à ce chapitre le FPIC : Mis en place en 2012, le fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale, en application du point 2.1 de l'article 78 de la loi no 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010.

Chapitre 65 – autres Charges de gestion courante- Pour mémoire réalisées en 2019 :196.343.44 euros

Prévision 2020 : 243.481,00 euros

Stabilisation des montants de subventions attribués en 2020 par rapport à 2019. De nombreuses manifestations sont annulées sur l'année 2020. Il est néanmoins important que ces associations, souvent communales, puissent survivre et redémarrer en 2021.

La collectivité a encore participé aux forfaits de ski de la station des Brasses, des enfants et étudiants d'ONNION.

Volonté de poursuivre cet effort sur 2020.

Une nouvelle municipalité a été installée et de ce fait une nouvelle organisation de travail. 3 Adjoints ont été élus.

022 – Dépenses 2020 imprévues : 21.581,70 euros

Chapitre 66 – Charges financières pour mémoire réalisées en 2019 : 11.606,28 euros

Prévision en 2020 : 15.603.14 euros

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Prévision pour 2020 : 249.522,88 euros dont la somme de 190.522,88 euros, reversée au SRB.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent à trois grands piliers : principalement aux impôts locaux, puis aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, piscine...), et enfin aux dotations versées par l'Etat ou autres organismes.

Le budget 2020 se voit diminuer par de nombreuses recettes :

- Impôts locaux : Les élus ne souhaitent pas en ce contexte difficile, augmenter les taxes locales.
- Les prestations : pas d'encaissement au titre de la piscine municipale, suspension et annulation de loyers, perte importante d'entrée d'argent sur les locations suite à l'interdiction de rassembler plus de 10 personnes et donc annulation des manifestations.....

Les recettes de fonctionnement 2019 représentent 1.529.258,97 € euros.

Prévision 2020 : 1.720.563,32 euros

Une prévision supérieure à 2019, due à l'intégration du résultat du budget eau e assainissement d'un montant de 190.000,00 euros- à reverser au SRB).

Chapitre 70 - produits des services (entrées piscine bibliothèque, cantine, vente de bois, cimetière.)

Prévision 2020 : 81.700,00 €

Chapitre 73 - impôts et taxes (TH, TF, TFNB), taxes pylônes.

Prévision 2020 : 760.841,00 euros€

Chapitre 74 - dotations et participations (DGF, fonds genevois...)

Prévision 2020 : 450.698,00 €

Chapitre 75- produits de gestion courante (revenus immeubles)

Prévision 2020 : 22.525,00 €

042 Travaux en régie

Prévision 2020 : 2.000,00 €

Chapitre 77 - produits exceptionnelles

Prévision 2020 : 500.00 €

002 Excédent antérieur reporté fonctionnement

Affectation d'un montant de 241.776,44 € plus une intégration de 190.522,88 euros du budget eau et assainissement.

DEPENSES INVESTISSEMENT

Les investissements prévus sur 2020 ont comme objectif entretenir ses bâtiments et infrastructures, ses forêts.

*réfections des voiries communales

* Investissement dans le bar/restaurant de l'hôtel le Mont-blanc

Réfection du dallage de la base de loisirs

*poursuite de la réfection de la route forestière à Raty

*Travaux sylvicoles.

*Installation de passages canadiens

*Travail de relèves au cimetière.

*Etude touristique et financière du bâtiment du Village Vacances

*Etude du projet de remplacement de fournitures et mise en place d'horloges astronomiques

TRAVAUX EN REGIE

*Aménagement d'un retournement et d'un parking au pont de la Tourne.

*Afin de faciliter les travaux en régie, investissement dans le matériel technique et urbain : tables en bois et poubelles (pont de la Tourne, point de vue du Rogin et parc de jeux.

*Divers

RECETTES INVESTISSEMENT

-Le fonds de compensation de TVA conséquent cette année (remboursement de la TVA de certains travaux effectués l'année N-2) à hauteur de 87.124.00 euros.

L'autofinancement de la commune permet de couvrir le remboursement du capital qui est de 152.256,16 euros.

Sommes non inscrites sur l'orientation budgétaire mais attendues pour différents dossiers déposés en 2020 auprès du Département et Région.

